

<https://memoires-et-presences.fr/FAMILLES-DES-REFUGIES-ITALIENS-EN-FRANCE-Nous-ne-serons-pas-les-oublies-de>



Conférence de presse à la LDHFAMILLES DES RÉFUGIES ITALIENS EN FRANCE : Nous ne serons pas les oubliées de cette histoire !

Date de mise en ligne : vendredi 4 mars 2022

- Actualité -

Copyright © Mémoires et Présences - Tous droits réservés

"Le 9 mars à 14h une conférence de presse se tiendra au siège de la Ligue des droits de l'Homme, les familles des asilés italiens seront là pour exprimer leur angoisse et leur incompréhension face à la menace d'extradition qui pèse sur leurs proches."

Ne les laissons pas seules, soyons présents à leur côté



CONFERENCE DE PRESSE

Alors que des procédures d'extradition sont actuellement en cours d'examen devant la justice française, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et le Comité des familles des asilés italiens vous invitent à une conférence de presse qui se tiendra le :

Mercredi 9 mars 2022, à 14 h

Au siège de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)

138 rue Marcadet, 75018 Paris - M° Lamarck-Caulaincourt (Ligne 12)

Interviendront :

- **Patrick Baudouin**, avocat et président d'honneur de la FIDH
- **Henri Leclerc**, avocat honoraire et président d'honneur de la LDH
- **Une représentante des familles des asilés italiens**
- **Paul Bretécher**, psychiatre
- **Heitor O'Dwyer de Macedo**, psychanalyste
- **Jean-Paul Chagnollaud**, professeur émérite des universités, président de l'IEMMO

Le 28 avril 2021, dix italiens officiellement *asilés* par la France dans les années 80 ont été arrêtés au petit matin. Quarante ans après les infractions politiques reprochées et l'asile accordé, la France rompt avec la parole d'État respectée et maintenue par quatre présidents de la République française successifs.

Le 9 mars à 14h une conférence de presse se tiendra au siège de la Ligue des droits de l'Homme, les familles des *asiliés* italiens seront là pour exprimer leur angoisse et leur incompréhension face à la menace d'extradition qui pèse sur leurs proches.

Un collectif de psychiatres et des psychothérapeutes prendra la parole pour dénoncer un tel revirement qui dénie toute valeur à la reconstruction personnelle.

L'asile a produit des effets irréversibles, ces femmes et ces hommes se sont insérés paisiblement dans notre pays, des familles se sont constituées, des enfants et petits enfants sont nés.

Dans quelques jours, la procédure judiciaire examinera les demandes d'extradition. Tous âgés de 65 à 78 ans, autant dire les condamner à mort par délégation à l'Italie.

Conférence de presse sur inscription avant le 8 mars 12h à : presse@ldh-france.org

x